

Rapport Moral de la saison 2022/2023

Il y a un an, vous m'avez confié la présidence de notre club et je vous remercie chaleureusement.

J'ai accepté cette fonction car j'avais et j'ai avec moi un Comité Directeur et un bureau qui partage ma vision et mes idées d'un club sportif dynamique et convivial. Et au-delà de personnes élues, un bon nombre de bénévoles œuvrent toutes les semaines pour le bon fonctionnement de nos installations et l'accueil et la formation de nos tireurs, novices comme confirmés. Nos bénévoles ont fait plus de 1000 heures au bénéfice de notre club. Un grand merci à tous.

Nous avons pu rattraper notre retard dans le passage des cibles couleur pour nos tireurs autant pour les jeunes que pour les adultes. Les séances de tir contrôles ont été adaptées au besoin de nos tireurs de loisir autant sur le plan de la sécurité comme sur la technique. Nous devons malheureusement constater que quelques adhérents de notre club avec des détentions d'armes ne se présentent pas aux séances de tir contrôlés, 3 séances par an pour les tireurs de loisir et 1 séance par an pour les compétiteurs comme prévu dans notre règlement intérieur. Je rappelle à tous que le non-respect du règlement intérieur peut entraîner un avis défavorable de la part du club en cas de demande de renouvellement de l'autorisation de la détention d'armes.

Nos jeunes de l'école de tir se sont entraînés avec assiduité et tous ont passé leur cibles couleur. Merci aux formateurs et aux parents d'avoir permis aux jeunes de découvrir le tir sportif et pour certains de faire l'expérience des premières compétitions.

Nos tireurs confirmés ont participé aux différents Championnats ISSF, TAR et Ufolep. 3 tireurs, jeunes et adultes ont participé aux différentes compétitions et je les félicite pour leurs résultats. Pour les prochaines années, il est important d'intensifier les entraînements

encadrés pour à la fois amener nos nouveaux licenciés à découvrir la compétition et préparer nos compétiteurs aux championnats à venir. Les résultats sportifs de nos tireurs vous seront présentés lors de la présentation du rapport d'activité.

Deux de nos formateurs ont participé au stage de recyclage BFI organisé par la Ligue de tir. Nous avons accueilli 3 stages des collectifs carabine et pistolet et organisé une étape du circuit des Pôles Picards avec 102 participants. Merci à la Ligue de tir pour la confiance témoignée.

Pour permettre à nos adhérents de s'entraîner dans des bonnes conditions et en sécurité, nous avons finalisé les travaux d'extension du pas de tir 25m qui est désormais fonctionnel et qui nous permettra d'accueillir les championnats départementaux 25/50m l'année prochaine. Tous les porte-cibles de nos adhérents, antérieurement à disposition dans notre chalet sont maintenant à disposition des tireurs, rangés sur le pas de tir 25m. Le chalet n'est donc plus ouvert et accessible durant les heures d'ouverture du club depuis le 1^{er} septembre.

Nous avons plusieurs fois répondu aux sollicitations du Comité départemental Handisport de la Somme pour la promotion du tir sportif auprès des personnes en situation de handicap en organisant des événements au stand ou en participants aux manifestations organisées dans notre département. Nous avons participé au Forum du Sport organisé par la Ville d'Albert et l'Office du Sport ce qui nous a permis de faire connaître notre club auprès des habitants d'Albert et des environs. L'année prochaine, nous participerons activement au village olympique de la ville Albert qui se tiendra du 3 au 13 juillet 2024, occasion pour nous de faire la promotion du tir sportif auprès de la gent féminine car nous souhaitons accueillir plus des femmes parmi nous.

Nous avons entretenu les abords de nos installations et rafraîchi notre club-house pendant l'été. L'investissement de nos bénévoles a évité des frais importants mais ne peut pas remplacer en totalité les travaux engagés ce qui explique notre déficit budgétaire qui a été épongé par nos propres fonds. Les chiffres seront présentés par notre trésorier lors du rapport financier.

Notre vidéoprotection est actif depuis l'été. L'accès aux enregistrements est strictement réservé aux forces de l'ordre et s'effacera automatiquement après un délai prédéfini. Les permanents ont un visuel que sur l'instantané. Le but est la protection de nos installations et la sécurité de nos licenciés sur les pas de tir.

Et pour terminer mon rapport moral, je tiens à vous remercier pour votre confiance, remercier les bénévoles pour leur implication durant cette année chargée. Le club est l'affaire de tous et le fait de payer une cotisation ne suffit pas pour maintenir nos installations en bon état et améliorer les conditions d'entraînement et d'accueil. Une heure, une demi-journée ou une journée, nous pouvons tous être utile avec nos compétences et nos disponibilités. Rapprochez-vous de notre responsable travaux, Jimmy DHENAIN si vous voulez nous aider et vous aider en même temps.

Merci pour votre attention.

Christine TREPTE

Présidente